

REGLEMENT INTERIEUR - GROUPE LOURD

Le Centre de Formation PALAYER 84 a le plaisir de vous accueillir dans ses locaux pour votre formation

Nous vous remercions de bien vouloir lire et respecter le règlement intérieur.

Les véhicules des stagiaires doivent stationner à l'extérieur du centre, un terrain après le centre fait office de parking (la cour est réservée aux véhicules de formation, aux salariés du centre, et aux visiteurs)

Nous vous demandons de respecter tout le matériel mis à votre disposition, aussi bien en salle que sur la piste et sur la route.

Il est formellement interdit de fumer et manger dans les salles de cours. Une salle repas est à votre disposition ainsi que le hall d'accueil pour boissons et petite restauration. (coin détente).

Les sanitaires sont au fond du hangar

A l'extérieur un cendrier est à votre disposition pour récupérer vos mégots....

Il est demandé à chacun d'entre vous d'avoir une tenue vestimentaire correcte, de se respecter les uns les autres : travailler dans le calme, **les portables doivent être éteints dans les salles de cours et dans les véhicules en leçon.**

Veuillez vérifier l'état de votre permis de conduire car un permis détérioré ne sera pas accepté par l'inspecteur = pas d'examen. (permis en plusieurs morceaux, rafistolé avec du ruban adhésif, non lisible...) Veuillez demander un nouveau titre en préfecture.

Nous vous demandons de respecter les dates de vos formations ainsi que les horaires des cours :

Les stagiaires se présentent impérativement dès **8 heures** le matin (début des cours) et ce jusqu'à 12 h et dès **13 h** l'après-midi et ce jusqu'à 16 h (fin des cours)

Nous n'acceptons pas les retards.

Lors des cours en salle le matin ou l'après midi : respecter les horaires de formation (notamment lors des séances en auto formation)

Tout retard ou absence sera immédiatement communiqué à votre entreprise.

Une feuille de présence journalière est à signer chaque jour par demi-journée au secrétariat.

Il n'est pas accepté de manquer un seul jour de formation : les prises en charge financière sont pour toute la durée de la formation. (**sinon jour récupérable à la fin de la formation à la charge financière du stagiaire**)

En cas de **force majeure** à ne pas vous rendre en cours prière d'avertir le bureau au 04 90 62 01 34 ou sur le portable d'Eric PALAYER : le gérant - responsable formateur poids lourd : 06 40 94 96 75

Pour les cours théoriques nous mettons à votre disposition des fascicules « **questions écrites** » qui sont consultables **en salle UNIQUEMENT** : Il est formellement **interdit** de les emporter et de les photocopier : (propriété exclusive du Centre de Formation)

Vous avez reçu en début de stage une pochette contenant 1 livre poids lourd + feuillet de réponses, cette pochette vous appartient, toutes les questions écrites + réponses, interrogation orale, s'y trouvent.

Veillez vous y référer, connaître les livres est indispensable pour la réussite au permis.

Cette pochette est au tarif de 25 € TTC à votre charge en cas de perte, prenez en soin.

Nous vous conseillons d'inscrire vos nom et prénom sur la pochette et sur tous les documents remis

En leçon de conduite vous devez avoir avec vous votre permis de conduire et votre carte d'identité en cas de contrôle des forces de l'ordre.

Les DVD de la salle de cours de code doivent rester dans la salle (la diffusion de ces DVD est réservée au Centre de Formation – interdiction de les emporter)

La pause du matin a lieu à partir de 10 h, et **pas plus d'1/4 d'heure**. Profitez de la pause pour passer vos appels téléphoniques. Pour la pause de l'après-midi : voir votre formateur.

Veillez éviter les sorties des salles de cours, notamment pour répondre au téléphone : (**rappel : les portables doivent être éteints**), respecter vos collègues

Ne pas déranger le secrétariat pour demander les dates d'examens : elles sont communiquées par les formateurs qui eux seuls connaissent votre niveau de formation.

Les examens ont lieu après la formation.

ATTENTION : Le délai de représentation aux examens après échec en HC ou CIR est de 3 à 4 mois minimum (manque d'inspecteurs) donc mettez toutes vos chances de votre côté pour réussir le permis.

Veillez à laisser les locaux propres : salles de cours, sanitaires etc...

TOUT MANQUEMENT AU REGLEMENT INTERIEUR POURRA ETRE SUIVI DE SANCTION POUVANT ALLER JUSQU'A L'EXCLUSION DU STAGE.

Ce règlement est affiché dans les salles.

Nous vous souhaitons une agréable formation.

L'équipe PALAYER est à votre disposition pour tous renseignements :

Vos formateurs :

Martial REMUZAT, formateur CE

Vincent MAS, formateur C

Philippe JOSIEN, polyvalent formateur groupe lourd et BE

L'Administratif : Magali LLOPIS et Fanny EYNARD : secrétaires

La Direction : Mr PALAYER Éric, gérant, coordinateur formation, formateur tous permis